

L'HEBDO QUI CLIC

N°155
Sem. 07

**66 nouveaux syndiqués
depuis le 1^{er} janvier 2009**



TOUS ENSEMBLE DANS LA M... !

ACTION DU 10 FEVRIER

BILAN DE PARTICIPATION AUX FEUX DE LA GARE DU HAVRE :

Environ 150 militants issus des syndicats CGT, SUD, FSU et CFDT étaient présents pour distribuer un tract aux portes du HAVRE.

LES SYNDICATS PRESENTS :

DOUANES, SNADGI, SNCF, DOCKERS, DRESSER, PAH, EDF Centrale Thermique, EDF Distribution, SIDEL, TRESOR, PRIVES D'EMPLOIS, LA POSTE, FRANCE TELECOM, LIGUE HAVRAISE, TERRITORIAUX CADRES...

PREPARONS TOUT DE SUITE LE 19 MARS !

**FAISONS EN SORTE D'ETRE VISIBLES PARTOUT
DANS LES MANIFESTATIONS !**

**PASSEZ VOS COMMANDES DE BANDEROLES,
AUTOCOLLANTS, DRAPEAUX, ETC...**



**communication
par l'objet**

Tél. 0 820 820 404 - Fax 0 800 802 805 - www.LMcommunication.com



Le Havre, le 11 février 2009

Aux Syndicats et Sections Syndicales

Nos réf. : PL / LL

Cher Camarade,

Nous sommes dans une période où l'activité syndicale est dense et nécessite la participation de tous et la plus large possible, surtout après la grande mobilisation du 29 janvier dernier, + de 20.000 manifestants dans les rues du Havre, + de 2 millions nationalement.

Néanmoins, Sarkozy et son gouvernement ne répondent pas aux revendications des salariés et de la population, son intervention télévisée et sa rencontre du 18 février avec une partie des OS, n'est que gagner du temps et diviser, mais aussi faire tomber la mobilisation.

Suite à cela, les 8 syndicats réunis le 9 février dernier à Paris, ont décidé d'une journée d'action interpro le jeudi 19 mars. Dans le cadre de maintenir la pression, L'UL CGT du Havre et d'Harfleur vous propose de nous réunir pour évoquer les suites à donner au 29 janvier et au 10 février :

Assemblée de Militants
Le vendredi 13 février 2009 de 9 h 00 à 11h00
Salle 8

Ordre du jour :

- Bilan des actions du 29 janvier et du 10 février
- Quelles initiatives et actions en amont du 19 mars 2009

P° l'Union des Syndicats CGT
du Havre
Pierre LEBAS
Secrétaire Général

Article paru dans l'Humanité le 11/02/09

« Réussir une mobilisation au moins aussi importante que le 29 janvier »

S'appuyant sur la plate-forme commune, Maryse Dumas, secrétaire de la CGT, demande la revalorisation des salaires, des pensions et des minima sociaux.

L'unité des syndicats résiste alors qu'ils ont des positions différentes sur certains dossiers. Comment expliquer la qualité de cette unité ?

Maryse Dumas. Nous avons longuement travaillé pour aboutir à une déclaration commune qui n'est pas de circonstance. Nous l'avons fait dans la clarté, sachant ce que nous pouvions avancer ensemble et ce sur quoi nous n'avions pas les mêmes positions. La déclaration du 5 janvier ne signifie pas que nous ayons la même appréciation du résultat de telle ou telle négociation. Cette plate-forme cohérente pour sortir le pays de la crise, c'est du jamais-vu. Une plate-forme de cette ampleur a été adoptée en 1966, mais seulement par la CGT et la CFDT. Dans les mouvements récents, nous avons eu des positions communes à toutes les organisations, mais c'était sur des sujets particuliers. Dès le 29 janvier, la première mobilisation a atteint un niveau comparable aux pics des mobilisations antérieures. Cela montre que cela correspond aux attentes. Et c'est ça aussi qui solidifie les relations intersyndicales. Nous avons réalisé l'unité qui était attendue par les salariés, ils nous font confiance à condition qu'on poursuive dans ce sens.

Vous avez décidé une nouvelle journée unitaire pour le 19 mars. N'est-ce pas un peu tard ?

Maryse Dumas. Compte tenu du niveau des enjeux, il faut mettre tous les atouts de notre côté pour réussir une mobilisation au moins aussi importante que la première. Et l'entre-deux n'est pas un

désert. Il y a des luttes importantes impulsées par les organisations syndicales dans les secteurs, les professions, les entreprises.

Est-ce que la réunion du 18 février à l'Élysée peut changer la donne par rapport au 19 mars ?

Maryse Dumas. Ce que souhaitent les syndicats, c'est que les revendications aboutissent. Il serait positif que le 18 février permette de répondre à la plate-forme syndicale.

Malheureusement, le réalisme syndical nous amène à considérer que dans l'état actuel des choses, le président de la République n'a pas l'intention de tenir compte de ce qu'a dit le mouvement le 29 janvier. Mettre tous les atouts de notre côté, c'était décider sans attendre cette mobilisation pour le 19 mars, l'annoncer pour la préparer et pour faire pression sur le gouvernement et le MEDEF. Et le 23 février, nous apprécierons ce qui a bougé.

Sur quelles questions la CGT va-t-elle particulièrement insister ?

Maryse Dumas. À partir de la déclaration commune, la CGT va insister sur les questions du SMIC et de l'ensemble des salaires. L'État a les moyens de contraindre les entreprises à conclure des accords salariaux. Nous voulons obtenir la revalorisation des pensions de retraite et des minima sociaux. On ne peut pas opposer relance par la consommation et relance par l'investissement, il faut les deux. Pour l'emploi, nous voulons des mesures dans le sens d'une

sécurité professionnelle des salariés. Il faut que l'emploi soit privilégié, que le chômage coûte plus cher à l'entreprise que l'emploi. Les représentants des salariés doivent pouvoir contrôler le bien-fondé et l'utilisation des aides accordées aux entreprises et le respect des contreparties. Il faut geler les dividendes aux actionnaires pour que l'argent aille aux salaires et à l'investissement.

Soutenez-vous les mouvements en Guadeloupe et en Martinique ?

Maryse Dumas. La CGT est totalement solidaire de ces mouvements et agit pour qu'ils soient victorieux. Nous constatons que le point sur lequel le gouvernement résiste à mort, c'est la revalorisation des salaires. Nous soutenons totalement cette revendication aux Antilles. Les luttes en métropole et aux Antilles ont besoin de s'épauler les unes les autres.



Montreuil, le 28 janvier 2009

Communiqué de la Fédération CGT des activités postales et de télécommunications

Intempéries dans le Sud Ouest

La solidarité des salariés de France Télécom est bien réelle!

Déjà plus de 3000 salariés de France Télécom, venus de toute la France, se sont portés volontaires pour joindre leur savoir faire à celui de leurs collègues de la région SUD Ouest sinistrée après le passage de la tempête Klaus. Il s'agit en effet de rétablir, au plus vite, et au mieux les liaisons téléphoniques interrompues.

La CGT, qui fait part de sa solidarité aux personnes et familles sinistrées, salue le véritable élan de solidarité qui s'exprime, ainsi que l'attachement qu'il représente au service public des télécommunications. Nul doute que la direction de l'entreprise mettra tout en œuvre pour que cet élan soit reconnu, tant en matière de compensation financière, que de conditions de travail ! En tout état de cause, la CGT sera aux cotés des salariés pour y veiller.

Cette situation pose dans le même temps de réelles questions :

Les abonnés s'interrogent : Pourquoi un tel délai pour réparer ?

Les agents de France Télécom s'interrogent : Pourquoi un réseau dévasté à ce point et quel est son avenir alors que dans nombre d'endroits il porte encore les stigmates de réparations provisoires de la tempête de 1999 ?

Il ne suffira pas comme le font publiquement certains élus politiques, de stigmatiser « *l'inconcevable et inacceptable blocage, même partiel au moindre incident climatique* », et de déplorer « *le retard considérable en France en matière d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques* ».

Les solutions existent pour assurer le droit à la communication pour tous sur tout le territoire. Il y a besoin d'actes concrets s'attaquant aux causes profondes d'une telle situation.

La CGT, depuis des années, propose notamment :

- L'appropriation publique des activités de télécommunications.
- Le maintien et le développement des emplois et des activités au plus près des populations.
- L'investissement, sans attendre, dans les moyens humains et matériels pour la conception, la construction, et l'exploitation en interne à France Télécom d'un réseau fibre optique jusque chez l'abonné sur tout le territoire et la généralisation de son enfouissement.

Bien évidemment, ces propositions nécessitent d'autres choix que la recherche obsessionnelle de la rentabilité au profit des actionnaires, qui se traduit depuis des années par des milliers de suppressions d'emplois, par l'abandon des activités techniques et le recours à la sous-traitance engendrant plus de précarité pour ces salariés.

Dans l'immédiat, la CGT salue à nouveau l'engagement de tous collègues des UI qui, malgré la dégradation de leur conditions de vie et de travail font le choix de servir l'intérêt général.

Cette situation de crise et cette solidarité qui s'exprime ne peut en aucun cas servir de prétexte à la direction pour imposer une aggravation des conditions de vie et de travail de l'ensemble des salariés des UI travaillant sur le reste du territoire.

Contact presse : Christian Mathorel



Toujours plus pour les entreprises

Toujours rien pour les salariés

Le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE vient d'annoncer **le plan d'aide pour l'automobile**, avec les PDG des deux constructeurs français. Ces aides vont essentiellement aux donneurs d'ordre que sont RENAULT, PSA et RENAULT TRUCKS, dans une bien moindre mesure pour ce dernier. **Au total, près de 8 milliards d'euros leur sont accordés. Cela s'ajoutant aux aides déjà accordées lors du Mondial de l'Automobile ainsi que la suppression de la taxe professionnelle.**

Dans le cadre d'un code de bonne conduite, il est demandé, aux constructeurs de pérenniser les sites existants et de ne pas réaliser des plans de suppression d'emplois durant l'année 2009 ainsi que de suspendre le bonus pour les dirigeants et de favoriser plutôt l'investissement que les dividendes.

Cela n'engage en fait pas de véritable contrepartie qui responsabilise réellement les constructeurs, se limitant à une sorte de moralisation des choix stratégiques et financiers de ces groupes.

De plus, de qui se moque t'on lorsque nous savons que Renault et PSA ont déjà mis en œuvre des plans de départs dits « volontaires », représentant environ 10 000 emplois. Ne sont pas pris en compte les milliers d'emplois supprimés actuellement chez les sous-traitants et équipementiers automobiles.

Pour les salariés en chômage partiel, il est annoncé une augmentation de la participation de l'Etat au niveau de l'indemnisation, restant néanmoins très éloignée du maintien du salaire.

UN PLAN COMPLETEMENT DESEQUILIBRE !

Ce plan s'inscrit dans la poursuite du discours du Président Sarkozy, jeudi dernier. Il se traduit par de nouvelles aides pour les entreprises sans réelles contreparties, sans contrôle de l'utilisation des fonds.

D'ailleurs, les salariés sont en droit de se poser la question : **A quoi ont servi les 360 milliards d'euros déjà donnés aux Banques ? Alors que l'accès au crédit pour l'investissement est pratiquement fermé pour les PME et les salariés.**

Le gouvernement continue les cadeaux au patronat, il n'écoute pas les revendications des salariés qui se sont largement exprimés le 29 janvier dernier, avec une participation massive des salariés du privé et de l'automobile en particulier.

La CGT a porté des propositions revendicatives tout au long de la discussion avec les pouvoirs publics. **Aucune des douze propositions concrètes de notre organisation syndicale n'a été retenue par le gouvernement dont l'écoute est très sélective.**

PAS D'AUTRES CHOIX QUE DE POURSUIVRE LA MOBILISATION !

Dans cette période, nous appelons les salariés à se faire entendre sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail, et de participer aux différentes initiatives que la CGT proposera, tant au niveau des entreprises, des territoires, comme au plan national.

La lutte paie :

Grâce à leur mobilisation, les salariés de la SBFM, une fonderie automobile près de Lorient, viennent de faire annuler le plan de suppressions d'emplois concernant 50 % des effectifs de leur entreprise. Une victoire au crédit de la lutte du personnel et qui place, une nouvelle fois, donneurs d'ordre et pouvoir public devant leur responsabilité.

Montreuil, le 09 février 2009

AUX COTES DU PLANNING FAMILIAL, DEFENDONS LE DROIT A L'INFORMATION, A L'EDUCATION, A LA SEXUALITE, POUR TOUTES ET TOUS

Vous souhaitez soutenir Le Planning Familial, signez la pétition (texte complet à l'adresse suivante) :

www.planning-familial.org/petition-defense-loi-neuwirth

[...]

L'Etat doit assurer sa responsabilité nationale pour l'information, l'éducation à la sexualité, et la prévention pour toutes et tous conformément à l'article 1 de la Loi 73-639 du 11 juillet 73.

L'Etat ne doit pas supprimer les lieux d'écoute et de parole, mais les développer.

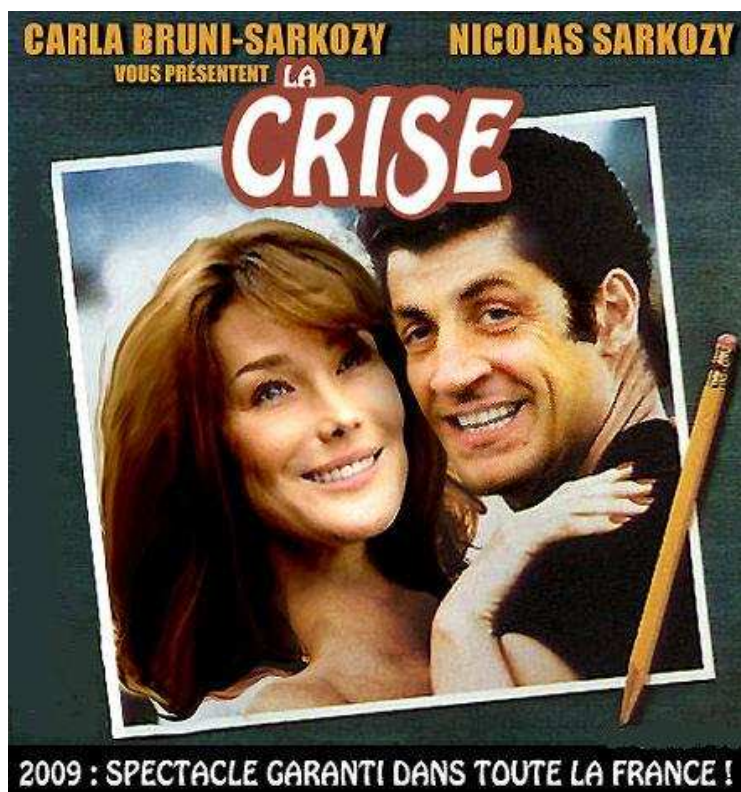
L'Etat ne doit pas supprimer les interventions collectives, mais les développer.

L'Etat doit donner aux associations qui assurent ces missions, les moyens aujourd'hui nécessaires, pour le développement de leurs activités et de leurs interventions.

Tous ces acquis sont récents, ces droits sont fragiles,

Nous avons lutté pour les obtenir !

LUTTONS ENSEMBLE POUR LES DEFENDRE !





Vivats

L'ASSOCIATION NORMANDE DU TOURISME SOCIAL

LOCATIONS
HIVER 2008 / 2009
FRANCE

36 rue Clovis 76600 LE HAVRE - Tél. : 02 35 21 69 63 - Fax : 02 35 21 82 39 - reservations@vivats.fr

Valmorel
Les Cochés
La Norma
Le Corbler
Les Ménutres
St-Sorlin
Les Arcs
Valloire
Val-Thorens
Valmeinier
Châtel
Samoëns
Argentière
Les Carroz
Les 2 Alpes
Chamrousse
Gresse en Vercors
Prapoutel Les 7 Laux
Orcières
Risoul
Les Orres
St-Lary
Font-Romeu
Peyragudes

Antibes / Golfe Juan
Ste-Maxime
Cavalaire
St-Aygulf
St-Briac
Benodet
Kerfany
Noirmoutier

Pour vos
vacances
de Pâques
rendez-vous
en page 20

Montagne et Mer



www.vivats.fr
ensemble plus loin